



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2016
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Soixante-dix-neuvième session

Genève, 21-24 février 2017

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports intérieurs

Résultats des réunions du Bureau du Comité des transports intérieurs en 2016

Note du secrétariat

Résumé

Le présent document rend compte des résultats des réunions tenues par le Bureau du Comité des transports intérieurs en 2016.

Le Comité est invité à **examiner** le document ECE/TRANS/2017/25 et à se référer aux décisions adoptées par le Bureau au titre des points pertinents de son ordre du jour.



Introduction

1. Conformément aux décisions prises par le Comité des transports intérieurs, ci-après dénommé « le Comité » (documents ECE/TRANS/125, par. 14 et 15, et ECE/TRANS/254, par. 163), le Bureau du Comité s'est réuni les 26 février, 7 juin, 28 septembre et 29 et 30 novembre 2016.
2. Conformément au plan d'action de la Commission économique pour l'Europe (CEE), le Bureau remplit les fonctions ci-après relatives à l'organisation des sessions annuelles du Comité :
 - a) Élaborer un ordre du jour bien ciblé en définissant les objectifs et en précisant le temps à consacrer à chaque question ;
 - b) Indiquer les principaux sujets pour lesquels des décisions sont nécessaires ;
 - c) Choisir les thèmes de discussion de la session ;
 - d) Contrôler et évaluer le travail effectué depuis la session précédente ;
 - e) Suivre le déroulement des activités et les coordonner de façon à éviter qu'elles fassent double emploi avec celles d'autres organisations concernées ; et
 - f) Formuler des propositions concernant les activités prioritaires du programme de travail en indiquant, lorsque c'est possible, différentes options (document E/ECE/1347, chap. III, A, 2 b)).
3. Les annexes rendent compte des résultats des réunions du Bureau, conformément à son mandat, pour examen par le Comité.

Annexe I

Résultats de la première réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2016-2017 (26 février 2016)

I. Participation

1. La réunion était présidée par M. Jerzy Kleniewski (Pologne). Y ont participé les membres suivants : M^{me} Ingeborg Annette Dettbarn (Allemagne), M. Antonio Erario (Italie), M^{me} Carmen Giron (Espagne), M. Ravil Isgandarov (Azerbaïdjan), M. Bob Oudshoorn (Pays-Bas), M. Rolf Zimmermann (Suisse)¹, M. Kristof Schockaert (Belgique) et M. Roman Symonenko (Ukraine) ainsi que M. Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). M. Sergei Dubina (Biélarus), M^{me} Isabelle Paillet (France) et M. Sergey Andreev (Fédération de Russie) n'ont pas pu y participer.

II. Questions découlant de la soixante-dix-huitième session du Comité des transports intérieurs

2. Le Bureau s'est dit satisfait de l'excellente organisation de la soixante-dix-huitième session du Comité et du débat de politique générale, qui ont connu une large participation et permis l'adoption de plusieurs décisions importantes. Plus de 200 participants de 51 pays, dont 23 extérieurs à la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), ont assisté à la session annuelle, ainsi que des représentants de la Commission européenne et de 36 organisations internationales et non gouvernementales. Le Bureau s'est félicité de l'élaboration et de la diffusion en temps opportun, avant la session annuelle, des documents officiels et de leurs traductions ainsi que d'un projet de liste simplifiée et concise des principales décisions dans les trois langues officielles de la CEE, et a remercié le secrétariat de ses efforts.

3. Le Bureau a relevé que le débat de politique générale « L'innovation au service de la viabilité des transports intérieurs, en particulier dans le domaine des technologies de l'information et de la communication », organisé dans la matinée du 23 février 2016 avec des intervenants de haut niveau, était axé sur un sujet d'actualité. Le problème de la transition vers des déplacements et des transports durables est au cœur des travaux du Comité des transports intérieurs, et le débat de politique générale a été ouvert avec le lancement de l'étude mondiale « Transport for Sustainable Development – The Case of Inland Transport » (Les transports au service du développement durable – Le cas des transports intérieurs), qui est le fruit, sous la direction de la CEE, de la coopération entre les cinq commissions régionales de l'ONU et les principaux acteurs à l'échelle mondiale, en particulier l'Union internationale des transports routiers (IRU) et l'Union internationale des chemins de fer (UIC). Les gouvernements et les parties prenantes ont grandement aidé le Comité à mettre en place une instance internationale dont l'objet était de réunir des décideurs, de diffuser les bonnes pratiques, de mener des activités de renforcement des capacités et de procéder à des analyses. Alors que la communauté internationale s'efforce de mettre en œuvre les objectifs de développement durable, le Comité a de nouveau montré qu'il jouait les rôles : a) de centre de conventions et d'accords internationaux permettant

¹ En remplacement de M. Jean-Claude Schneuwly, qui n'a pas été en mesure d'assister à la réunion.

d'accélérer l'adoption de normes communes et de réglementations adoptées au niveau international à l'appui de transports et de déplacements durables, y compris en milieu urbain ; b) d'instance chargée de collecter et diffuser les meilleures pratiques du monde entier ; c) de tribune d'analyse politique et institutionnelle ; et d) de mécanisme de coordination des activités de renforcement des capacités et d'assistance technique pour les États membres concernés.

4. Le Bureau s'est félicité des résultats de la sixième réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité, qui était réservée aux représentants des gouvernements. Y ont participé 70 représentants de 35 pays, dont 11 États non membres de la CEE, ainsi que les présidents de 12 groupes de travail et comités de gestion. Le débat qui a suivi a donné lieu à des échanges instructifs et fructueux sur la manière de renforcer la participation des Parties contractantes non membres de la CEE aux travaux du Comité et de ses organes subsidiaires (voir l'annexe II du document ECE/TRANS/254/Add.1).

5. Le Bureau a estimé qu'il fallait continuer de distribuer en temps opportun aux États membres du Comité, selon la bonne pratique établie, le projet de liste de décisions. Si cela était possible, il serait utile que tous les représentants des gouvernements reçoivent une note du secrétariat reliant les décisions aux points de l'ordre du jour auxquels elles correspondent. Pour accroître l'efficacité de la soixante-dix-neuvième session du Comité, la liste des projets de décision gagnerait à être rationalisée et axée sur les décisions à adopter par le Comité. En outre, certains membres du Bureau ont estimé que chaque projet de décision devrait être abordé pendant l'examen du point de l'ordre du jour auquel il correspond, afin d'éviter dans la mesure du possible que soient examinées pendant la dernière partie de la réunion des décisions qui n'avaient pas été débattues pendant l'examen des points de l'ordre du jour correspondants.

6. Le Bureau s'est félicité de la participation active des États non membres de la CEE à l'examen des points de l'ordre du jour et a souhaité que cette tendance se poursuive à l'avenir, mais en espérant voir s'accroître la part des interventions des gouvernements.

7. À sa réunion de juin, le Bureau devait réfléchir au thème de la réunion de l'année suivante. Les thèmes potentiels n'avaient pas été examinés au cours de la réunion du Bureau.

8. Compte tenu de la décision qui avait été adoptée par le Comité lors de sa session restreinte visant à procéder à un examen stratégique du Comité à sa soixante-dix-neuvième session annuelle, le thème de la session restreinte de l'année suivante porterait sur cette question stratégique.

9. La session annuelle a été achevée à temps, mais la complexité de l'ordre du jour et la combinaison nouvelle des questions thématiques et de celles ayant trait aux groupes de travail ont créé des contraintes de temps. Il a été observé que certaines parties de l'ordre du jour auraient bénéficié de temps supplémentaire, en particulier lorsque les présidents des groupes de travail étaient présents. En outre, certains thèmes, tels que les questions financières, avaient été examinés au titre de plusieurs points de l'ordre du jour ; peut-être la création d'un point distinct de l'ordre du jour offrirait-il un moyen plus efficace d'envisager la question.

10. De l'avis général, un débat de politique générale d'une journée, conjointement avec la session du Comité, l'exposition et les manifestations parallèles, était une formule gagnante, ainsi qu'en attestait le niveau de participation plus élevé qu'à l'ordinaire, et qui pourrait être reconduite à l'avenir.

III. Date de la prochaine réunion

11. Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion le mardi 7 juin 2016 à partir de 10 heures, dans la salle VIII.

Annexe II

Résultats de la deuxième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2016-2017 (7 juin 2016)

I. Participation

1. La réunion était présidée par M Jerzy Kleniewski (Pologne). Y ont participé les membres suivants : M. Sergey Andreev (Fédération de Russie), M^{me} Ingeborg Annette Dettbarn (Allemagne), M. Sergei Dubina (Biélarus), M^{me} Carmen Giron (Espagne), M. Bob Oudshoorn (Pays-Bas), M^{me} Isabelle Paillet (France), M. Jean-Claude Schneuwly (Suisse), M. Kristof Schockaert (Belgique) et M. Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne). M. Antonio Erario (Italie), M. Ravil Isgandarov (Azerbaïdjan) et M. Roman Symonenko (Ukraine) n'ont pas pu y prendre part.

II. Bilan de la soixante-dix-huitième session du Comité des transports intérieurs

2. Le Bureau a pris note du document informel n° 1 sur la soixante-dix-huitième session du Comité et a réaffirmé l'avis que la manifestation avait été bien organisée et très réussie, en termes de niveau et de durée de la participation ainsi que de décisions prises. Dans le même temps, le Bureau a estimé que certains aspects de la réunion devaient être améliorés. Il convenait notamment de poursuivre la rationalisation des décisions et d'allouer davantage de temps aux débats lors de l'examen des points de l'ordre du jour.

Document

Document informel n° 1

III. Réunion du Président du Comité des transports intérieurs avec le Comité exécutif

3. Le Président a informé le Bureau de sa participation à la quatre-vingt-quatrième réunion du Comité exécutif, le 10 mai 2016, et notamment de l'adoption de tous les projets de décision pertinents du Comité des transports intérieurs, dont les travaux avaient été présentés à la même session que ceux du Groupe de travail sur le vieillissement et ceux du Comité des politiques de l'environnement. L'exposé a donné l'occasion de montrer la portée mondiale et l'importance des résultats des travaux du Comité, également du point de vue du Comité exécutif.

Document

Rapport du Président du Comité des transports intérieurs au Comité exécutif et support visuel PowerPoint

IV. Suite donnée à la session réservée aux gouvernements

4. Le Bureau a rappelé que le Comité, conscient de la nécessité de s'adapter à un environnement mondial en plein bouleversement, avait décidé que le secrétariat établirait, en concertation avec le Bureau, les présidents des organes subsidiaires du Comité et les comités de gestion des conventions de l'ONU sur les transports relevant du Comité, un document stratégique énonçant les priorités et les grandes orientations qui serait ensuite soumis au Comité à sa soixante-dix-neuvième session, prévue en 2017. S'il était adopté, il pourrait prendre la forme d'une résolution du Comité, laquelle pourrait être soumise pour approbation à la Commission à sa session anniversaire de 2017.

5. Le secrétariat a fourni des informations sur l'état d'avancement du document de stratégie ainsi que du calendrier pour l'élaboration de la stratégie et du projet de résolution sur l'avenir du Comité s'y rapportant. Le Bureau a noté que le sous-programme des transports avait subi deux examens externes approfondis de la part du Bureau des services de contrôle interne, à savoir une vérification des comptes et une évaluation, dont les résultats devraient être pris en compte dans l'élaboration du document de stratégie, le cas échéant. En outre, une activité d'évaluation très importante était en cours en ce qui concernait le transport des marchandises dangereuses. Ces résultats devraient également être pris en compte dans la stratégie du Comité.

6. Dans ce contexte, le secrétariat a également informé le Bureau de processus mondiaux intéressant directement le Comité, en particulier ceux qui pouvaient apporter une contribution aux débats en cours ayant trait à l'idée que des réaménagements institutionnels dans le domaine des transports intérieurs seraient nécessaires. Le Bureau a pris note avec intérêt de ces faits nouveaux et a demandé au secrétariat de lui faire part de ses vues sur les principaux facteurs de ces types d'initiatives et leurs conséquences (ce qui a donné lieu, à titre de suite donnée, à un courriel du Directeur).

7. Compte tenu de ces nouveaux faits, les membres du Bureau ont unanimement convenu qu'il était important de veiller à ce que le rôle du Comité à l'échelle mondiale soit dûment reconnu et promu. Divers moyens d'y parvenir ont été examinés de manière plus approfondie par les membres du Bureau, à savoir : la publication célébrant le soixante-dixième anniversaire, qui soulignerait le rôle joué par le Comité au cours des soixante-dix dernières années, le rôle du Comité en matière de communication de l'information, son éventuel changement de dénomination et ses réalisations en matière de sensibilisation à l'échelle mondiale, en mettant en évidence les réalisations en matière de transport de 1947 à 2016. Le Bureau a également souligné qu'il importait d'établir et de mettre en commun en temps opportun le document de stratégie, en vue des consultations et des négociations avec les gouvernements dans la perspective de la soixante-dix-neuvième session annuelle du Comité (février 2017). Le Bureau a donc demandé au secrétariat d'organiser dans la seconde moitié du mois de septembre 2016 une réunion extraordinaire du Bureau, durant laquelle seraient examinés les projets de stratégie et de résolution. Il a en outre demandé au secrétariat de faire le point avec le Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports (WP.5), de recueillir ses contributions et, si possible, de diffuser les éléments ci-dessus lors de la session d'automne du Groupe de travail (Genève, 5-7 septembre 2016) et durant les sessions d'autres groupes de travail, dans la perspective de la session annuelle anniversaire du Comité.

V. Préparation de la soixante-dix-neuvième session du Comité des transports intérieurs

8. Le Comité a été fondé en 1947 et sa session annuelle de 2017 marquera son soixante-dixième anniversaire. On trouvera dans le document ECE/TRANS/2016/25 une description succincte des activités prévues pour célébrer le travail accompli et les résultats obtenus par le Comité au cours de ces soixante-dix années. Le Bureau a eu l'occasion d'échanger des idées et d'examiner les thèmes et activités prévus pour la session anniversaire.

9. Le Bureau a rappelé que le Comité, à sa dernière session, avait invité ses groupes de travail à envisager d'établir pour adoption des résolutions sur des sujets importants pour leurs travaux et avait exprimé le souhait que ces résolutions du Comité soient ensuite soumises à la soixante-septième session de la Commission économique pour l'Europe, prévue en 2017. Les membres du Bureau ont eu l'occasion d'échanger des idées sur la meilleure manière de mettre en œuvre cette demande, par exemple dans le cadre de projets importants en cours, tels que l'uniformisation du droit ferroviaire et les liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie.

10. Le Bureau a examiné les préparatifs de la soixante-dix-neuvième session du Comité. Il a approuvé la structure du projet d'ordre du jour provisoire, tel qu'il figure dans le document informel n° 2. Le Bureau a souligné la nécessité de ne pas bousculer le déroulement de la session du Comité et d'assumer la responsabilité des manifestations les plus importantes, et a donc décidé qu'en principe des représentants du Bureau dirigeront toutes les manifestations officielles lors des prochaines sessions du Comité.

11. Le Bureau a examiné les thèmes possibles pour le débat d'orientation ministériel de la session annuelle, tout en tenant compte du document informel n° 3. Un accord s'est fait sur le thème de la réunion ministérielle, qui porterait sur « Le passé et l'avenir du Comité des transports intérieurs de la CEE », car il a été estimé que ce thème offrirait l'occasion de créer un espace de réflexion sur les réalisations passées du Comité, son efficacité actuelle et sa trajectoire future, ce qui permettrait de mettre en lumière son évolution et de souligner son potentiel futur. Le Bureau a été d'avis qu'une durée adéquate devait être allouée aux interventions des gouvernements, que le nombre de tables rondes était trop élevé et qu'il convenait d'éviter celles comprenant six orateurs ou plus. Dans l'hypothèse où des groupes thématiques seraient organisés, en particulier sur les systèmes de transport intelligents et la conduite automatisée, un créneau a été demandé pour un bref rapport sur les conclusions de la présidence néerlandaise de l'Union européenne dans ce domaine. Une demande analogue a porté sur la participation éventuelle de l'Espagne aux tables rondes 1 et 2.

12. Au sujet du calendrier des manifestations parallèles de haut niveau proposées pour la matinée du mercredi 22 février, le Bureau a noté que celles-ci étaient destinées aux participants de haut niveau du Comité qui ne remplissaient pas les conditions nécessaires pour participer à la séance réservée aux gouvernements. Leur principal objectif serait d'offrir l'occasion de dialoguer au niveau des présidents-directeurs généraux, avec la participation de représentants des milieux universitaires et de la société civile. Le Bureau a demandé un projet de programme plus détaillé ainsi que des renseignements sur la question de savoir si les manifestations parallèles faisaient partie de la session du Comité et, dans l'affirmative, si leurs résultats seraient consignés dans le rapport sur les travaux de ladite session.

13. En ce qui concerne la chronologie de la manifestation, il a été suggéré qu'il pourrait être avantageux de passer à la signature de la résolution avant la pause-déjeuner plutôt qu'à la fin de la journée, afin de maximiser le nombre de ministres qui y assisteraient.

14. Le Bureau s'est félicité des informations détaillées sur l'organisation du Festival mondial du film sur la sécurité routière par LASER International et le Comité, sous l'égide de l'Envoyé spécial pour la sécurité routière.

15. Le Bureau a accueilli avec satisfaction les informations sur les projets de thèmes de l'exposition qui aurait lieu en même temps que la session annuelle du Comité. L'exposition du Comité se fonderait sur un déroulement chronologique, et d'autres thèmes seraient envisagés à condition qu'ils intéressent les exposants.

16. Le Bureau a pris note des efforts déployés par le secrétariat pour obtenir des ressources extrabudgétaires afin de soutenir l'organisation de l'accueil et, si possible, de financer la participation de hauts fonctionnaires gouvernementaux de pays qui, autrement, n'auraient pas la possibilité de participer.

Documents

Documents informels n^{os} 2 et 3

VI. Programme de développement durable à l'horizon 2030 et objectifs de développement durable

17. Le Bureau a rappelé que le Comité s'était félicité, à sa session annuelle précédente, du ciblage des objectifs de développement durable ainsi que des activités du Comité et de ses organes subsidiaires. Il a pris connaissance avec intérêt des informations sur les travaux en cours reliant les objectifs de développement durable aux conventions de l'ONU relatives aux transports relevant de la compétence du Comité. Il a également pris note d'un compte rendu des débats en cours en vue de l'élaboration d'un mécanisme d'examen régional.

18. Le Bureau a pris note avec intérêt des plans du Secrétaire général de l'ONU visant à réunir au Turkménistan une conférence mondiale sur le transport durable et a demandé au secrétariat : a) de l'informer des résultats potentiels tels que projets de déclaration et autres ; et b) de vérifier si les dates de la réunion du Bureau prévue en novembre 2016 devaient être modifiées en cas de conflit de calendrier avec la conférence mondiale.

VII. Questions diverses

A. Date de la prochaine réunion

19. Le Bureau a décidé qu'il tiendrait une réunion extraordinaire en septembre 2016 et a demandé au secrétariat de dresser une liste de dates possibles pour cette réunion¹. Il a noté que sa réunion de novembre 2016 se tiendrait les mardi 29 et mercredi 30 novembre 2016, à moins que des circonstances extérieures (conférence mondiale) n'imposent une modification du calendrier.

B. Transport par voie navigable

20. À la demande des Pays-Bas, ont été ajoutés à l'ordre du jour de la réunion du Bureau les points suivants : a) informations sur l'actualisation du mandat et de la stratégie du Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) ; b) actualisation de produits tels que l'Accord européen sur les grandes lignes de transport international combiné et les

¹ La réunion extraordinaire doit avoir lieu le 28 septembre 2016.

installations connexes, son Protocole et le Livre bleu, de manière à améliorer l'image de la Division et les travaux des États membres ; et c) ressources nécessaires pour être en mesure de fournir les informations ayant trait aux points précédents. Les Pays-Bas ont informé le Bureau que le manque de ressources interdisait tout chevauchement ou double emploi entre les activités du Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure (SC.3/WP.3), qui est l'organe subsidiaire du Comité des transports intérieurs chargé de la navigation intérieure, et celles d'autres organismes compétents. Pour donner suite à cette remarque, le secrétariat a fourni des informations détaillées sur la stratégie en cours d'examen par les États membres au sein de l'instance appropriée (SC.3/WP.3), dont les résultats étaient attendus en 2016.

C. Représentation du Comité des transports intérieurs dans des instances officielles élues hors de la CEE

21. À la demande de la Belgique, le Président du Comité a informé le Bureau et le secrétariat de sa participation à la conférence Transport Research Arena de 2016 (Varsovie, 18-21 avril 2016) en tant qu'orateur au cours de la deuxième séance plénière sur le thème de « L'automatisation dans les transports ».

Annexe III

Résultats de la troisième réunion (extraordinaire) du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2016-2017 (28 septembre 2016)

I. Participation

1. La réunion était présidée par M. Jerzy Kleniewski (Pologne). Y ont participé les membres suivants : M. Sergey Andreev (Fédération de Russie), M^{me} Ingeborg Annette Dettbarn (Allemagne), M. Antonio Erario (Italie), M^{me} Carmen Giron (Espagne), M^{me} Daria Kudelevich (Biélorus)¹, M^{me} Isabelle Paillet (France), M. Jean-Claude Schneuwly (Suisse) et M. Roman Symonenko (Ukraine). MM. Ravil Isgandarov (Azerbaïdjan), Bob Oudshoorn (Pays-Bas), Kristof Schockaert (Belgique) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne) n'ont pas pu y prendre part.

II. Histoire du Comité des transports intérieurs

2. Le Bureau a rappelé que le Comité, à sa soixante-dix-huitième session, avait appuyé à l'unanimité la proposition du secrétariat de faire paraître une publication anniversaire sur l'histoire du Comité des transports intérieurs. Le secrétariat a informé le Bureau de l'état d'avancement de l'élaboration de cette publication.

3. Le Bureau a décidé de modifier le titre du quatrième module de la publication historique, qui devait initialement être « Nouveautés dans les domaines des transports et des communications à l'échelle mondiale », en « Innovations et manifestations dans les domaines des transports et des communications à l'échelle mondiale ».

4. Le Bureau a convenu de communiquer au secrétariat des contributions et observations sur la publication historique jusqu'au 5 octobre 2016. La version révisée serait mise en ligne et disponible pour observations finales jusqu'au 31 octobre 2016. Par la suite, il y serait mis la dernière main en vue de sa publication et sa distribution à tous les représentants au Comité lors de la session anniversaire. La publication devrait être imprimée à un nombre d'exemplaires suffisant pour qu'elle puisse également être distribuée aux membres de la Commission économique pour l'Europe à sa session anniversaire, en avril 2017.

5. La publication constituerait la base de l'exposition du Comité. Les éléments de l'exposition pourraient être réutilisés en d'autres occasions, par exemple au siège de l'ONU à New York.

6. Sous réserve de la disponibilité de fonds, la publication imprimée ornée d'un ruban serait offerte à tous les représentants au Comité, et si un nombre suffisant d'exemplaires était disponible, elle serait également diffusée pendant la session anniversaire de la Commission, en avril 2017. La publication serait également mise au point sous forme électronique et mise en ligne sur le site Web. Pour certaines parties de la publication pour lesquelles des informations supplémentaires étaient disponibles, des applications de « réalité augmentée » ou des formules similaires pourraient être utilisées pour offrir un

¹ En remplacement de M. Sergei Dubina, qui n'a pas pu participer à la réunion.

ensemble plus complet qui comprendrait des contenus impossibles à reproduire dans l'espace limité de la version imprimée ou des panneaux d'une exposition. Les membres du Bureau ont été priés, lorsqu'ils auraient connaissance d'un site Web vers lequel il serait important de créer un lien électronique, de le faire connaître au secrétariat afin qu'il puisse être inclus dans lesdites applications.

7. La mise à disposition de la publication dans d'autres langues que l'anglais a également été examinée, sachant que les frais connexes devraient être pris en considération.

8. En parallèle avec la principale publication, les membres du Bureau ont été informés que l'objectif était de présenter des exposés thématiques ciblés avec précision. Les secrétaires des groupes de travail les plus pertinents en étaient chargés. Certains seraient prêts d'ici à la date de la réunion du Comité, d'autres pourraient nécessiter plus de temps. Ceux qui seraient prêts seraient inclus dans l'ensemble de textes qui serait distribué aux représentants.

III. Soixante-dixième anniversaire – Résolution ministérielle

9. Le Bureau a pris note du document informel n° 1 et a été informé de l'état d'avancement du projet de résolution et du processus de négociation.

10. Les membres du Bureau ont souligné qu'il était important que le projet de résolution soit prêt à temps pour la signature à la session anniversaire du Comité par les ministres et par conséquent qu'il était important qu'il soit distribué aux capitales dès que possible.

11. Les membres du Bureau ont convenu de faire part de leurs observations sur le texte du projet de résolution jusqu'au mardi 4 octobre 2016 avant la fermeture des bureaux. La troisième avant de passer à l'avant-projet mouture de la résolution serait ensuite mise au point par le secrétariat pour le vendredi 7 octobre, compte tenu également de la recommandation demandant des exposés structurés et thématiques, tel que demandé pour la première mouture et tel que recommandé par les membres du Bureau. Ce projet serait ensuite transmis au Comité exécutif pour les consultations proposées.

12. Le Bureau a fait part de sa préoccupation au sujet du manque de temps pour tenir des consultations internes dans les pays et a demandé une accélération du processus de consultation, dans l'espoir de faire circuler le projet de résolution en octobre. À cet effet, le Bureau a exprimé le souhait que les consultations avec le Comité exécutif contribuent à accélérer la distribution du projet de résolution aux ministres des transports de la CEE, et en tout cas avant la prochaine réunion officielle du Comité exécutif, prévue en novembre. Si le Comité exécutif en était d'accord, la décision pourrait être rendue officielle à sa réunion de novembre.

Document

Document informel n° 1

IV. Stratégie du Comité des transports intérieurs

13. Le document de stratégie passe en revue les résultats obtenus par le Comité et se tourne vers l'avenir. Le Bureau a pris note du fait que l'élaboration de la stratégie était fondée sur des travaux d'analyse approfondis et que cela pouvait donc prendre du temps. Il a également noté que le document de stratégie, établi par le secrétariat en étroite consultation avec les membres du Bureau et les présidents des groupes de travail et comités de gestion, devait être un document de référence pour les gouvernements dans leurs débats et négociations.

14. Le secrétariat a informé le Bureau quant à l'élaboration de l'enquête qui avait été lancée à l'appui de la stratégie, en soulignant que les questions avaient été élaborées en consultation avec les membres du Bureau et les présidents des groupes de travail et des comités de gestion (document informel n° 3).

15. Le Bureau a pris note de l'état d'avancement de l'enquête en cours et des résultats fondés sur des données factuelles sur l'évaluation de l'efficacité du sous-programme relatif aux transports, qui devait contribuer à l'élaboration du document de stratégie et, à terme, de la stratégie. Il a demandé au secrétariat d'améliorer encore les légendes de l'exposé intitulé « Contribution to ITC Strategy Paper – Performance Assessment » (Contribution au document de stratégie du Comité des transports intérieurs – Évaluation de l'efficacité). Il a pris note qu'il serait établi un document de stratégie bref et concis qui serait ensuite étayé par une évaluation stratégique plus longue et plus détaillée.

16. Le Bureau a souligné qu'il espérait examiner le document de stratégie complet à sa réunion de novembre.

Documents

Documents informels n° 2 et 3

V. Programme de la réunion ministérielle

17. Le Bureau a examiné les préparatifs de la réunion ministérielle du 21 février 2017 (document informel n° 4).

18. Le Bureau a examiné le projet de programme et a accueilli avec satisfaction les changements intervenus depuis sa réunion du 7 juin 2016. Un programme plus détaillé comportant les thèmes de tables rondes serait établi par le secrétariat en temps opportun avant la réunion suivante du Bureau, prévue en novembre. Deux membres du Bureau ont demandé que soient réservées des places pour leurs ministres dans la première table ronde. Le secrétariat informerait régulièrement le Bureau des progrès effectués concernant les détails organisationnels, le choix d'un animateur et de l'orateur principal, ainsi que de l'évolution des tables rondes.

Document

Document informel n° 4

VI. Festival mondial du film sur la sécurité routière

19. À sa réunion de juin 2016, le Bureau avait accueilli avec satisfaction les informations détaillées sur l'organisation du Festival mondial du film sur la sécurité routière par LASER International et le Comité, sous l'égide de l'Envoyé spécial pour la sécurité routière. Le Bureau a été informé des préparatifs de la manifestation (document informel n° 5) et a débattu de ses divers aspects, y compris la cérémonie de remise des prix le 21 février 2017.

20. Le Bureau a appuyé l'idée que soient établis des prix spéciaux en fonction des langues, par exemple les meilleurs films russophones, francophones ou hispanophones.

Document

Document informel n° 5

VII. Stratégie médiatique pour le soixante-dixième anniversaire

21. Le Bureau a pris note du document informel n° 6, qui décrit la stratégie médiatique en ce qui concernait l'anniversaire, et a été informé par le secrétariat des plans actuels de sensibilisation aux travaux du Comité, à ses réalisations passées et à leur incidence.

Document

Document informel n° 6

VIII. Conférence de haut niveau sur le développement durable au Turkménistan

22. Le Bureau a été informé de la participation prévue de la CEE à la Conférence de haut niveau sur le transport durable (Achgabat, 26 et 27 novembre 2016).

23. Le Bureau a demandé au secrétariat de diffuser les documents et liens Web s'y rapportant et a décidé d'échanger des informations au sujet de cette importante manifestation.

IX. Questions diverses

A. Questions de procédure

24. Afin de faciliter l'établissement des rapports, le Bureau a décidé de se mettre d'accord à la fin de chaque réunion sur le libellé des décisions prises. Il a également décidé de commencer à se conformer à cette pratique à sa session suivante, en novembre 2016. Pour la réunion du 28 septembre 2016, le Bureau : a) a demandé au secrétariat de transmettre le projet de décisions d'ici à la fin de ce même jour ; et b) a invité les délégations qui participaient à la réunion à faire parvenir leurs observations au plus tard le lundi 3 octobre avant la fermeture des bureaux.

B. Date de la prochaine réunion

25. Le Bureau a confirmé que sa prochaine réunion se tiendrait les 29 et 30 novembre 2016, comme prévu. Des consultations officieuses en décembre pourraient suivre sa réunion de novembre si cela était justifié par des faits nouveaux importants.

Annexe IV

Résultats de la quatrième réunion du Bureau du Comité des transports intérieurs pour la période 2016-2017 (29-30 novembre 2016)

I. Participation

1. La réunion était présidée par M Jerzy Kleniewski (Pologne). Y ont participé les membres suivants : M Sergey Andreev (Fédération de Russie), M^{me} Ingeborg Annette Dettbarn (Allemagne), M. Sergei Dubina (Biélorus), M. Antonio Erario (Italie), M^{me} Carmen Giron (Espagne), M. Mykhaylo Harmash (Ukraine)¹, M. Ravil Isgandarov (Azerbaïdjan), M. Bob Oudshoorn (Pays-Bas), M^{me} sabelle Paillet (France) et M. Jean-Claude Schneuwly (Suisse). MM. Kristof Schockaert (Belgique) et Ricardo Pascual Bremon (Commission européenne) n'ont pas pu y prendre part.

II. Réunion ministérielle : projet de programme et projet de résolution

2. Le Bureau a examiné la note de réflexion pour la réunion ministérielle, les directives pour les tables rondes et le projet de programme actualisé, c'est-à-dire l'ordre du jour du débat politique et des activités connexes prévues. Le débat s'inscrivait dans le prolongement des réunions du Bureau de juin et de septembre, et les décisions prises lors des réunions précédentes ne sont pas reproduites ici.

3. Le Bureau :

- **A accueilli avec satisfaction** le projet de programme et de liste provisoire des orateurs qui intégraient les observations émises lors de ses réunions de juin et de septembre ;
- **A noté** que seuls des ministres devaient être inclus dans les tables rondes ministérielles et **a pris note** que l'assistance aurait la possibilité de prendre la parole ;
- **A pris note avec regret** que S. E. M^{me} Doris Leuthard, Conseillère fédérale chargée du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication et Présidente de la Confédération suisse en 2017, ne serait pas en mesure de prononcer le discours liminaire ;
- **S'est unanimement félicité** de la possibilité d'inviter un autre ministre du pays hôte en qualité d'orateur principal et a demandé au secrétariat de transmettre une demande correspondante à la Mission permanente de la Suisse en vue d'inviter, en particulier, le Conseiller fédéral à l'économie, à la formation et à la recherche ou le Conseiller fédéral aux affaires étrangères.

4. Le Bureau **a noté** que l'avant-projet de résolution ministérielle qui avait été élaboré sur la base des observations formulées par les membres du Bureau et les présidents et vice-présidents des groupes de travail et comités de gestion avait été communiqué aux États

¹ En remplacement de M. Roman Symonenko, qui n'a pas pu participer à la réunion.

membres de la CEE et aux Parties contractantes non membres de la CEE. Une consultation informelle avec le Comité exécutif avait aussi été organisée le 20 octobre. Y avaient participé 28 délégations et deux membres du Bureau du Comité des transports intérieurs. Les gouvernements avaient été invités à communiquer leurs observations et recommandations au plus tard le 15 novembre 2016. Le Bureau **a noté avec satisfaction** que des observations concernant le projet de résolution avaient été reçues de l'Allemagne, la Bulgarie, la France, la Fédération de Russie, la Hongrie, les Pays-Bas et la Suède. Le Bureau **a également été informé** que le secrétariat avait établi un projet 1 à partir de l'ensemble des observations reçues et l'avait renvoyé aux gouvernements le 21 novembre 2016 pour de nouvelles observations.

5. À partir du projet 1 et du débat de fond, le Bureau a élaboré une position commune sur le projet de résolution. Il est parvenu à un consensus sur tous les paragraphes du projet de résolution et **a recommandé** un projet de synthèse intégrant les observations reçues. Entre autres considérations, le Bureau a recommandé que l'annexe et les références soient déplacées du projet de résolution **et ajoutées à la liste complète des instruments juridiques relevant de la compétence du Comité, qui serait annexé au document de stratégie**. Cela permettrait d'éviter une présentation sélective des instruments juridiques dans la résolution. Le Bureau a aussi décidé du titre, qui constituerait un slogan facilitant la compréhension du contenu : « Entrer dans la nouvelle ère des transports intérieurs et déplacements durables » (projet de résolution ci-joint).

6. Le Bureau a également été d'avis que, étant donné que plusieurs délégations avaient indiqué qu'un délai leur était nécessaire pour tenir des consultations internes sur le projet de décision 1 de la résolution, le débat de fond sur cette décision pourrait être reporté et, dans l'intervalle, a demandé au Comité exécutif de lui faire part de ses vues sur les deux paragraphes proposés de la décision 1 concernant l'établissement, en parallèle, de rapports au Conseil économique et social. En conséquence, le Bureau **a demandé** au secrétariat de transmettre la version convenue de la résolution au Bureau du Comité exécutif pour sa session du 1^{er} décembre 2016 et au Comité exécutif pour sa prochaine réunion, prévue le 16 décembre. Le Bureau **a également été informé** que, pour qu'une traduction officielle du projet de résolution puisse être effectuée à temps, la version définitive du projet devait être soumise pour traduction au plus tard le 17 janvier 2017.

7. Enfin, le Bureau **a constaté** que le processus de consultation sur le projet de résolution était toujours en cours, et que de nouvelles observations et modifications pouvaient être soumises jusqu'au 10 décembre 2016 par les États membres et les Parties contractantes aux conventions de l'ONU administrées par le Comité. De nouvelles observations seraient intégrées et un nouveau projet distribué. Toutefois, le Bureau a également été d'avis qu'il ne serait pas nécessaire de demander une réunion de négociation à ce stade, étant donné qu'il était probable qu'un consensus soit atteint concernant le texte définitif.

Documents

Documents informels n^{os} 1 et 2

III. Exposition et historique du Comité des transports intérieurs

8. Le Bureau a rappelé que le Comité, à sa soixante-dix-huitième session, avait appuyé à l'unanimité le secrétariat en ce qui concernait le projet de publication anniversaire sur l'histoire du Comité des transports intérieurs, et qu'il avait eu l'occasion d'examiner les progrès des éléments de cette publication lors de ses réunions de juin et de septembre 2016. Le secrétariat a exprimé ses remerciements à tous ceux qui avaient activement apporté leur soutien, sous la forme d'observations, d'avis ou de contributions.

9. Le Bureau a pris note de ce que cette publication (électronique et, éventuellement, également en version papier) constituerait la base de l'exposition du Comité, dont le secrétariat a présenté la conception et sur l'organisation de laquelle il a communiqué des informations. Il s'agissait d'un plan plutôt ambitieux et son exécution dépendrait des capacités financières. Pour le moment, le Comité des activités culturelles de l'Office des Nations Unies à Genève envisageait de faire figurer l'exposition dans son programme officiel.

10. Le Bureau :

- **S'est félicité** de la mise au point de l'historique et de l'exposition ;
- **A pris note** du fait que les dernières observations devaient être adressées au secrétariat le vendredi 2 décembre 2016 au plus tard. La publication serait alors envoyée à la mise en pages et aucune modification ne serait plus possible ;
- **A invité** des appuis à la publication sur support papier à se manifester ;
- **A invité** à mobiliser des fonds pour appuyer la préparation de la manifestation.

IV. Festival mondial du film sur la sécurité routière et autres manifestations à l'occasion de la réunion ministérielle

11. À ses réunions de juin et de septembre 2016, le Bureau s'est félicité des informations sur l'organisation du Festival mondial du film sur la sécurité routière par LASER International concomitamment avec la session anniversaire du Comité. Le Bureau a été informé des préparatifs et a procédé à un échange de vues, en particulier sur les prix spéciaux et la cérémonie de remise des prix, qui devrait se tenir à l'occasion du déjeuner-cocktail du Comité prévu le 21 février 2017.

12. Le Bureau :

- **A exprimé sa gratitude** pour la structure bien conçue de la manifestation, la bonne coopération avec Laser International Foundation Europe (LIFE) et le haut niveau du jury, qui serait présidé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la sécurité routière, M. Jean Todt ;
- **S'est félicité** de l'occasion de promouvoir les travaux du Comité grâce aux prix spéciaux, a remercié l'Espagne pour son soutien à un prix spécial du meilleur film hispanophone, et a encouragé les autres pays à envisager de parrainer des récompenses pour des films réalisés dans leur langue nationale ;
- **S'est dit satisfait** de la visibilité du Comité sur le site Web du Festival, et a demandé au secrétariat d'étudier les possibilités d'associer l'image du Comité aux films récompensés.

13. Le Bureau a également été informé de plusieurs manifestations parallèles de haut niveau prévues pour les 20 et 22 février 2017, notamment une réunion de haut niveau sur les transports par voie navigable (22 février 2017), un atelier sur les règlements concernant les véhicules et l'atténuation des effets des changements climatiques (20 février 2017, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement), et un atelier sur les conventions de l'ONU relatives aux transports intérieurs (22 février 2017, en collaboration avec la Banque islamique de développement).

14. Le Bureau :

- **S'est félicité** des renseignements sur l'organisation des autres manifestations de haut niveau promouvant l'activité de fond du Comité : a) la réunion de haut niveau

intitulée « Consultation mondiale sur le transport par voie navigable » (22 février 2017) ; b) l'atelier de renforcement des capacités sur les conventions relevant de la compétence du Comité, organisé conjointement par le Comité et la Banque islamique de développement à l'intention des 11 États qui sont membres à la fois de la Banque et du projet de liaisons de transport entre l'Europe et l'Asie ; et c) la conférence organisée conjointement par le PNUE et le Comité sur les changements climatiques et les émissions des véhicules (20 février 2017) ;

- **S'est également félicité** des informations reçues concernant les offres des donateurs et les efforts déployés par le secrétariat en vue de garantir le financement de diverses activités, notamment un déjeuner offert aux ministres et aux participants.
- Étant donné le nombre des manifestations qui seraient organisées, des délégations nationales plus étoffées pourraient assister à la session annuelle. Des informations sur les diverses manifestations devraient être communiquées de bonne heure aux capitales afin de faciliter la planification, et il a été demandé au secrétariat de publier un calendrier complet.

Documents

Documents informels n^{os} 3 et 4

V. Ordre du jour annoté de la soixante-dix-neuvième session du Comité des transports intérieurs

15. Le Bureau a **examiné et approuvé** l'ordre du jour provisoire de la soixante-dix-neuvième session du Comité et a examiné le projet d'ordre du jour annoté. Il a été demandé une modification de l'annotation relative à la septième réunion des présidents². En conséquence, le Bureau a **demandé** au secrétariat de procéder à l'organisation de la soixante-dix-neuvième session du Comité et des manifestations connexes, et a :

- a) **Approuvé** une prorogation provisoire du Groupe d'experts de la signalisation routière jusqu'à la décision officielle du Comité ;
- b) **Décidé** que tous les groupes d'experts seraient invités à achever leurs travaux dans les limites de temps imparties par leur mandat ; si cela n'était pas possible et qu'une prorogation de leur mandat était nécessaire, la demande de prorogation soumise au Comité devrait être accompagnée d'une note explicative ;
- c) **Demandé** au secrétariat de soumettre en 2017 au Comité une liste de tous les groupes d'experts relevant de sa responsabilité dans laquelle seraient fournis des renseignements sur le mandat et la durée prévue de chaque groupe ;
- d) **Pris note** de la demande présentée au Comité par le Groupe de travail de la sécurité et de la circulation routières (WP.1) de changer sa dénomination pour celle de « Forum mondial de la sécurité routière » ;
- e) **Pris note** des informations concernant la base de données pour l'échange d'informations concernant l'homologation de type et la proposition tendant à obtenir des fonds supplémentaires auprès du Comité consultatif pour les questions administratives et

² Qui est désormais libellée comme suit : « Le Comité aura la possibilité **d'examiner** le document de stratégie (document informel n^o 1) et sa version concise (ECE/TRANS/2017/R.1), y compris les principales conclusions et recommandations, afin **d'étudier** les moyens de renforcer le rôle et l'influence du Comité et de ses organes subsidiaires en ce qui concerne les perspectives et les problèmes nouveaux à l'échelle mondiale. ».

budgétaires, et a demandé des informations écrites sur le coût de cette activité et des informations plus détaillées sur le processus et la procédure à suivre ;

f) **Demandé**, étant donné que la survenue de plusieurs faits importants était attendue, que le projet de liste de décisions soit complet et rationnel et ne comprenne donc que les principales décisions (notamment celles visant à « accepter », « demander », « approuver », « décider », « approuver » et « adopter »), et qu'il parvienne aux gouvernements une semaine au moins avant la session annuelle ;

g) **Décidé que**, à sa session annuelle, le Président devrait s'efforcer d'obtenir qu'un accord définitif soit trouvé sur les décisions prises au titre de chaque point de l'ordre du jour. Si cela n'était pas possible ou devait prendre trop de temps, ces décisions devraient être reportées à titre provisoire à la dernière séance du vendredi 24 février 2017. Les décisions prises au titre d'un point de l'ordre du jour ne seraient pas débattues à nouveau lors de la dernière journée. Le Président expliciterait clairement cette règle à l'intention de tous les participants au début de la réunion.

16. Le Bureau **a pris note** de la demande faite au Comité de proroger le mandat du Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques et techniques de l'informatisation du régime TIR (GE.1) pour l'année 2017. En outre, le Bureau a décidé que le Comité examinerait la pertinence de l'informatisation du régime TIR, en exhortant les Parties contractantes et les acteurs concernés à garantir la disponibilité du financement nécessaire à la mise en œuvre du projet eTIR.

17. Le Bureau **a pris note** des informations présentées par le secrétariat sur les importantes activités menées par l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la sécurité routière, M. Jean Todt, visant à sensibiliser à l'amélioration de la sécurité routière et au renforcement de l'adhésion aux instruments juridiques de l'ONU relatifs à la sécurité routière.

18. Le Bureau **a pris note** de la mise au point définitive du projet 1213 AA financé par le compte de l'ONU pour le développement sur les échanges de données électroniques entre administrations douanières.

Documents

Projet de document ECE/TRANS/269 et Add.1, documents informels n^{os} 5 à 9

VI. Réunion des présidents des organes subsidiaires du Comité et des comités de gestion des instruments juridiques de l'ONU relevant de la compétence de la CEE – séance réservée aux gouvernements

19. Le Bureau a rappelé que le Comité, conscient de la nécessité de s'adapter à un environnement mondial en plein bouleversement, avait décidé que le secrétariat établirait, en concertation avec le Bureau et les présidents des organes subsidiaires du Comité et des comités de gestion des conventions de l'ONU sur les transports relevant du Comité, un document stratégique énonçant les priorités et les grandes orientations. Les grandes lignes du document de stratégie avaient fait l'objet de consultations avec les membres du Bureau et les présidents des groupes de travail et comités de gestion et avaient été révisées pour tenir compte des progrès des recherches et d'améliorations rédactionnelles.

20. Une enquête avait été lancée pour appuyer la stratégie (document informel n° 11). Les questions avaient été élaborées en consultation avec les membres du Bureau et les présidents des groupes de travail et comités de gestion. Le Bureau a été informé des résultats définitifs de l'enquête.

21. Le Bureau a :

- **Pris note** des informations fournies par le secrétariat sur certains des principaux facteurs nécessitant qu'il soit procédé à un examen stratégique du Comité. Les membres du Bureau qui ont participé à la réunion ont reçu les projets de chapitres déjà disponibles. Étant donné qu'il s'agissait de travaux en cours, les membres du Bureau **sont convenus** qu'ils n'étaient pas destinés au public ;
- **Souligné** qu'il importait de permettre aux gouvernements de disposer de suffisamment de temps pour les délibérations ;
- **Examiné** la possibilité d'organiser avant la session du Comité une réunion préparatoire à laquelle participeraient les principaux acteurs, y compris des experts ministériels en politique et en stratégie des transports ainsi que les présidents et vice-présidents des groupes de travail et comités de gestion, mais, notamment en raison des contraintes de temps, **a décidé** que cette réunion ne serait pas nécessaire ;
- **Décidé** que l'importance de la session restreinte justifiait une séance d'une matinée complète et **a demandé** au secrétariat d'adapter l'ordre du jour annoté en conséquence.

Documents

Documents informels n^{os} 10 et 11.

VII. Conférence de haut niveau sur le développement durable au Turkménistan

22. Le Bureau a été informé de la Conférence de haut niveau sur le transport durable (Achgabat, 26 et 27 novembre 2016) et en particulier de la participation de la CEE et des manifestations parallèles, des principaux résultats de la réunion et de leur éventuelle pertinence pour les travaux du Comité. Le Bureau a été informé d'une consultation qui a été lancée par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à Achgabat sur la création d'une organisation internationale de la route et a procédé à un échange de vues sur la nécessité d'évaluer les éventuels chevauchements entre les activités de cette organisation et celles du Comité ainsi que sur la nécessité que le secrétariat fournisse des observations au sujet de cette initiative.

23. Le Bureau a :

- **Pris note** de l'importance de la réunion, et a demandé au secrétariat d'établir et de diffuser un rapport informel sur les principaux points saillants ;
- **Pris note** de la participation de la CEE et des principales conclusions de la réunion ;
- **Souligné** qu'il importait d'assurer le succès de la session anniversaire du Comité, notamment la réunion ministérielle et la résolution ;
- **Pris note** des activités menées par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) en vue de créer une organisation internationale de la route et a exprimé sa préoccupation quant aux risques de chevauchement des activités et des compétences de cette organisation avec celles du Comité et de ses organes subsidiaires ;

- **Demandé** au secrétariat de lui procurer l'étude sur l'organisation internationale de la route qui avait été présentée à la Conférence et d'émettre des observations concernant l'initiative de la CESAP en tant que de besoin.

24. L'étude est disponible (en anglais seulement) à l'adresse électronique suivante :

www.unescap.org/sites/default/files/Study%20report%20on%20making%20the%20road%20sector%20a%20key%20vehicle%20for%20sustainable%20development.pdf

VIII. Questions diverses – Date de la prochaine réunion

25. Le Bureau a :

- **Décidé d'adopter** les décisions de la réunion du Bureau et a **également décidé** que le rapport de la réunion serait adopté à très bref délai, afin de ménager le temps nécessaire pour l'éditer et le soumettre en tant que document officiel au Comité des transports intérieurs ;
 - **Convenu** des dates ci-après pour ses prochaines réunions : le 20 février 2017 à 15 heures et le 24 février dans l'après-midi, ou plus tôt si les travaux du Comité le permettent.
-